

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.039

L'An Deux Mille Un, le 3 avril à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

28 MARS 2001

DATE D'AFFICHAGE

28 mars 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoint

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT
Melle LABEYRIE représentée par M. MOST
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CAREL

VOTE :

Une convention tripartite signée en 1972, entre le Ministère de l'Education Nationale, l'Université de POITIERS et la Ville de ROYAN, a défini les modalités de fonctionnement du CAREL.

Le Conseil d'Administration comprend :

- Le Maire ou son représentant
- deux membres du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du rapporteur
- Après en avoir délibéré,
- Après élection à bulletin secret,

D E S I G N E

- comme représentants du Conseil au sein du Conseil d'Administration du CAREL :

Une seule liste est candidate
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
Bulletins blancs ou nuls : 4
Pour : 29

Sont élus :

- . Mme LECOMTE
- . M. DENIS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 avril 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS